

**Commune de BERLAIMONT**  
Avis d'appel public à la concurrence  
Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Monsieur le Maire  
De la Commune de BERLAIMONT  
15 Place du Général De Gaulle  
59145 BERLAIMONT  
Tél. : 03.27.67.31.63

**Objet de la consultation :**

Marché de Travaux : CREATION DES VESTIAIRES DU STADE DE FOOTBALL  
Situés DERRIERE LES COURTILS à BERLAIMONT 59145

**Début d'exécution des travaux :** (préparation de chantier incluse) : septembre 2019.

**Procédure de passation :**

La consultation est passée par procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret relatif aux marchés publics.  
Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, conformément à l'article 98 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 précité, décider à tout moment de ne pas donner suite à la consultation pour des motifs d'intérêt général.

**Décomposition du marché en plusieurs lots (allotissement) :**

Le marché est décomposé en 7 lots définis comme suit :

Lot 01 : Gros oeuvre – Carrelage  
Lot 02 : Charpente – Couverture  
Lot 03 : Menuiseries Extérieures  
Lot 04 : Plâtrerie – Menuiseries Intérieures  
Lot 05 : Electricité  
Lot 06 : Plomberie – Chauffage – Ventilation  
Lot 07 : VRD

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.  
Les entreprises pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.  
Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots.  
Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auxquels ils répondent.

**Délai d'exécution :**

Le délai d'exécution des travaux, d'une durée de 9 mois

**Délai de validité des propositions :**

Le délai de validité des propositions est de 150 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

**Négociation :**

Une négociation peut se dérouler entre le pouvoir adjudicateur et les candidats dont l'offre n'a pas été déclarée inappropriée.

**Critères d'attribution du marché :**

Après élimination des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées, Le Maître d'Ouvrage désignera l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	40 points
2- Prix des prestations	60 points

**Retrait du dossier de consultation**

Uniquement sur le site <http://www.e-marchespublics.fr>, ou sur demande écrite à [francois.haramant@orange.fr](mailto:francois.haramant@orange.fr).

**Remise des offres :**

La remise des offres est subordonnée à la VISITE PREALABLE des candidats, sauf à justifier de la connaissance approfondie du projet par tout moyen autre que la visite, des lieux d'exécution du marché afin qu'ils prennent connaissance :

- de l'importance des travaux,
- des conditions de réalisation et notamment,
- des contraintes de chantier et d'accès.

Il est demandé aux candidats qui le souhaitent de prendre rendez-vous avec l'interlocuteur mentionné ci-dessus, par téléphone avec confirmation par email au minimum 2 jours ouvrés avant la date prévue, auprès de ce même interlocuteur.

[francois.haramant@orange.fr](mailto:francois.haramant@orange.fr)

Conformément aux dispositions des articles 39 à 42 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, la transmission des candidatures et des offres des entreprises se réalise par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.fr> **au plus tard le lundi 8 juillet 2019 à 12h00.**

Les candidats constitueront leur pli sous format électronique (à l'exclusion de support physique électronique type CD-ROM et clé USB) comprenant les candidatures et offres uniquement via la plate-forme de dématérialisation <http://www.e-marchespublics.fr>. Les documents transmis seront réalisés avec des outils bureautiques.

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

**Renseignements d'ordre technique :**

Véronique Sauvage, ARCHITECTE,  
7 rue des Fleurs  
59620 AULNOYE-AYMERIES  
06.68.13.69.25  
[vsauvage-architecte@orange.fr](mailto:vsauvage-architecte@orange.fr)

Economiste de la Construction  
Cabinet SOFIME Etudes & Expertises  
ZAE Créapole - Route d'Hirson  
02 140 Vervins  
Tel : 03 23 98 49.38  
[sofime.ingenierie@orange.fr](mailto:sofime.ingenierie@orange.fr)

**Renseignements d'ordre administratif :**

Mairie de BERLAIMONT, 15 Place du Général De Gaulle, 59145 BERLAIMONT  
03.27.67.31.63, [francois.haramant@orange.fr](mailto:francois.haramant@orange.fr)

**Voies et délais de recours :**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lille, 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 59014 LILLE CEDEX- Téléphone : 03.59.54.23.42

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Lille, 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 59014 LILLE CEDEX - Téléphone : 03.59.54.23.42

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Vous pouvez également adresser votre requête par la poste, de préférence par envoi recommandé avec avis de réception, mais seule la date d'arrivée de la requête au tribunal pourra être prise en compte pour la computation du délai de recours, sauf difficultés dûment justifiées.